

<https://ricochets.cc/Centre-aquatique-3CPS-a-Crest-un-fiasco-previsible-du-au-clan-Mariton-1921.html>



Centre aquatique 3CPS à Crest : un fiasco prévisible du au clan Mariton

- Les Articles -

Publication date: mardi 7 mai 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les [surcoûts annoncés pour la construction du projet aquatique de Mariton](#) sur le terrain actuellement prévu à Crest (de l'autre côté de la route Nationale après la gendarmerie) sont d'environ 700.000 Euros à cause du sous-sol gorgé d'eau !

Le surcoût de déficit annuel (déjà estimé à au moins 500 ou 600.000 Euros) du à la nécessité de pomper en permanence de l'eau en sous sol n'a pas été indiqué...

Malgré ça, Mariton voulait continuer quand même avec ce terrain là, accusant les hésitants d'être des mollassons et peureux.

Chacun se renvoi à présent la balle et la responsabilité du naufrage lors de conseils 3CPS parfois houleux.



Petit Â« historique Â»

Dès le départ, ce projet de centre aquatique porté par le futur ex maire de Crest Mr Mariton a été imposé sans véritable dialogue, débats ni études sérieux, au mépris de besoins plus essentiels et sans tenir compte du contexte de plus en plus alarmant des catastrophes climatiques et écologiques en cours (qui imposent d'arrêter l'artificialisation des sols et les projets non-indispensables qui consomment énergie et béton).

refus d'écouter les lanceurs d'alerte

Malgré les surcoûts, la concurrence de piscines existantes ou en constructions (Valence l'Epervière), le déficit annuel très élevé, Mariton et son clan ont voulu s'acharner à tout prix avec leur joujou.

Ils ont toujours refusé d'écouter les éléments des opposants au projet et autres lanceurs d'alertes ([rapport de la cour des Comptes](#) également).

Malgré un premier échec avec le terrain initial en face de la gendarmerie, les élus n'ont pas pris la précaution de réaliser des études préalables pour vérifier que le second choix conviendrait. Ils n'ont pas voulu tenir compte des alertes provenant de l'association PLOUF et autres concernant ce terrain, préférant faire le concours d'architecte et des plans du bâtiment (avant projet), avec force communications et dépenses supplémentaires.

Résultat, le 2e terrain ne convient pas non plus, et les gaspillages d'argent public s'accroissent...

les gaspillages d'argent public s'accroissent...

En 2018, [Gilles MAGNON rappelait les éléments financiers](#) suivants :

- ▶ 50 000 Euros ont été dépensés jusqu'à présent pour payer les études.
- ▶ 130 000 Euros ont été votés pour régler les dépenses jusqu'au choix de l'architecte.
- ▶ 300 000 Euros seront nécessaires pour atteindre le stade de l'avant-projet définitif.

En sachant que le concours d'architecte a du être refait, en comptant les indemnités pour les réunions de commission, la communication, etc., **combien a été dépensé à ce jour ?**

300.000 Euros ? 400.000 ? Plus ?

[France Bleu](#) évoque des dépenses d'environ 1 million d'euros jusqu'à ce jour pour ce projet avorté !

Sans parler de tout le temps et l'énergie perdus pour les élu.e.s et les opposant.e.s au projet...

- ▶ Le 15 mai, [la 3CPS a fini par jeter l'éponge](#) avant de se faire rincer par Mariton et ses lubies...

Ce projet obsolète s'avère de plus en plus être une lubie personnelle de Mr Mariton.

Loin des justifications concernant les cours de natation pour scolaires, on observe qu'il s'agit surtout de Â« gloriole Â» et de flatter les électeurs âgés ou de classes moyennes aisées.

C'est aussi une fuite en avant dans les modèle destructeurs du passé qu'on doit pourtant abandonner au plus vite : l'obsession du toujours plus (de touristes, de croissance, de maisons individuelles gourmandes en énergies et en espace, de zones artisanales...) alors que la raison et les impératifs climatiques et écologiques devraient imposer partout l'arrêt de la croissance et de ce modèle de civilisation industrielle, pour viser la qualité au lieu de la quantité.

Bref, plus le temps passe, plus ce projet aberrant devient ridicule, et plus ceux qui le portent à bout de bras apparaissent comme des irresponsables empressés de piétiner notre avenir et celui de nos enfants.

Quand on subit des institutions non-démocratiques, les élus peuvent malheureusement abuser sans garde fou de leur pouvoir. La passivité et le consentement général des populations font le reste.

A présent, on apprend que Mr Mariton voudrait imposer son centre aquatique près du McDonald's de Crest, dans une zone inondable où [des travaux étaient prévus](#), notamment pour permettre une énième zone artisanale.

A suivre...

Voici la liste des élus entêtés qui ont persévéré dans ce projet ruineux

Hervé MARITON, Maire Crest
Jean-Pierre POINT, 1er adjoint Crest
Béatrice REY, adjointe Crest
Caryl FRAUD, adjoint Crest
Jean Marc MATTRAS, adjoint Crest
Yvan LOMBARD, adjoint Crest
Céline GEORGEON, adjointe Crest
Danielle BORDERES, conseil Crest
Gisèle CELLIER, conseil Crest
Anne Marie CHIROUZE, conseil Crest
Audrey CORNEILLE, conseil Crest
Serge INCHELIN, conseil Crest
Loïc REYMOND, conseil Crest
Valérie ROCHE, conseil Crest
Laurent BOEHM, conseil Crest
Susanne TEN VELDE, conseil Crest
Gilles Magnon, maire Piegros La Clastre, et président de la 3CPS
Joël MANDARON, adjoint Piegros la Clastre
Marie-Christine DARFEUILLE, maire ESPENEL
Franck MONGE, maire Vercheny
Marcel BONNARD, maire Rimon-et-Savel
Thierry JAVELAS, maire Saint-Sauveur-en-Diois
Jean Christophe AUBERT, maire Aurel
Frédéric TEYSSOT, maire Chastel-Arnaud
Jean-Louis BAUDOIN, maire ST-BENOIT-en-Diois

Centre aquatique 3CPS à Crest : un fiasco prévisible du au clan Mariton

Sur le tard, certains d'entre eux ont peut-être fait machine arrière.
N'oubliez pas leurs noms lors des prochaines élections.